

**MARCHE RELATIF A LA PRISEE, RENOUVELLEMENT ET AUX
VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES DU CREDIT MUNICIPAL
DE PARIS**

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE : 2009 - 04

LOT N°

MARCHE DE MISE EN CONCURRENCE
CONFORME A L'ARTICLE 30
DU CODE DES MARCHES PUBLICS

COLLECTIVITE CONTRACTANTE

CREDIT MUNICIPAL DE PARIS

PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE

DIRECTEUR GENERAL
DU
CREDIT MUNICIPAL DE PARIS

ORDONNATEUR

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL
DU
CREDIT MUNICIPAL DE PARIS

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS

L'AGENT COMPTABLE DU CREDIT MUNICIPAL DE PARIS

Madame Brigitte HEILMANN

DENOMINATION DU POSTE COMPTABLE

Chapitre 63 : TFSE

ACTE D'ENGAGEMENT

1) CONTRACTANT

Je soussigné,

- agissant au nom et pour le compte de :
- au capital de :
- siège social :
- numéro d'inscription SIRET :
- numéro d'inscription au Registre du Commerce :
- Code d'Activité Economique Principale (APE)

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCAP) et du cahier des clauses techniques particulières (CCTP), et après avoir satisfait aux différentes obligations prévues aux articles 43 et 46 du code des marchés publics,

m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à effectuer les prestations, dans les conditions ci-après définies.

2) PRIX :

Les taux de rémunération sont les suivants :

- Prisée et renouvellement : 0,41 % H.T
- Adjudications : 6,87 % H.T
- Frais de vente rétrocédés par le CMP : 5,20 % H.T

Les prix sont arrêtés à la notification du présent lot.

3) DUREE DU MARCHE

Le marché est conclu pour une durée de 36 mois à compter du 1^{er} septembre 2009.

4) PAIEMENTS

Le Maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert. (1)

- nom du titulaire :

- relevé d'identité bancaire ;

code banque:	code guichet:
numéro de compte:	clé RIB:
Domiciliation:	

Toutefois, le Maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues sous-traitants payés directement, en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à ses torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi 52.401 du 14 avril 1952.

A	Le
Fait en un seul original (Société)	

REPONSE DE L'ADMINISTRATION

Le présent acte d'engagement comporte les annexe(s) énumérée(s) ci-après:

(Cachet et Signature)	
A	Le
Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement, la personne responsable du marché	

NOTIFICATION DU MARCHE

• La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

Reçu à titre de notification une photocopie certifiée conforme du présent marché

A....., le
Signature

